

Intitulé du projet : MAHAVOTRA - Agroécologie et foresterie paysannes à Madagascar - Projet-Pilote d'évaluation carbone du changement des pratiques agricoles

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Madagascar	1 000 000 €	Coordination	Fondation Good Planet, Agrisud International, AMADESE - Malagasy association of economical, social and environmental development, IRD, AFD - Agence Française de Développement, Région Aquitaine, LRI, Planet Action, Star's Service	janvier 2011 - décembre 2016

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

La Région d'Itasy, située au sud d'Antananarivo est une région à vocation agricole où la culture du riz est prédominante. La proximité avec la capitale permet aux producteurs de profiter d'un grand marché d'écoulement et de réseaux de collecte des produits agricoles structurés. Bien qu'en partie situés en zone volcanique aux sols relativement riches, les espaces agricoles sont fortement dégradés, les érosions fréquentes et les massifs forestiers en constante disparition. Les systèmes de production agricole sont aujourd'hui en déclin et ont besoin d'évoluer pour pouvoir subsister.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à évaluer l'impact sur le changement climatique des pratiques agroécologiques et forestières mises en œuvre en vue d'imaginer de nouveaux mécanismes de financement des pratiques agricoles durables grâce aux « marchés du carbone »

Bénéficiaires

Le projet vise à former 1200 familles d'agriculteurs réparties sur 8 communes rurales (Alatsinainikely, Ambohitrambo, Ampahimanga, Ankararana, Analavory, Arivonimamo II, Imerintsiatosika, Miarinarivo II) à la mise en œuvre des pratiques agroécologiques et à restaurer 900 ha de terres dégradées notamment par la plantation de 500 000 arbres intégrés dans les systèmes d'exploitation

Résultats

- R1.** Lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de GES des pratiques agricoles et le stockage du carbone dans les sols et la biomasse forestière
- R2.** Le volet agroécologique vise la restauration de l'environnement local et l'adoption de pratiques agricoles performantes et durables
- R3.** Le volet carbone vise à évaluer l'impact de ces actions sur l'atténuation du changement climatique
- R4.** Amélioration de la sécurité alimentaire
- R5.** Amélioration et diversification des revenus des paysans à moyen et long termes

Activités

- A1.** Maintien et accroissement du couvert boisé
- A2.** Protection des parcelles agricoles et réduction de l'érosion des sols
- A3.** Amélioration de la disponibilité et de la qualité de la ressource en eau
- A4.** Amélioration de la rétention des minéraux dans les sols
- A5.** Réduction de l'utilisation des intrants chimiques de synthèse
- A6.** Réduction de la pression environnementale des activités d'élevage par l'amélioration du fourrage disponible sur les exploitations
- A7.** Dynamisation de l'agriculture et amélioration durable des productions agricoles
- A8.** Réduction de la vulnérabilité des familles d'agriculteurs par la création d'un capital forestier mobilisable en cas de difficulté de l'exploitation
- A9.** Mise en valeur de terres marginales impliquant une diversification des activités rurales et la création de nouveaux emplois (bûcherons, scieurs de long, menuisiers, charbonniers...)
- A10.** Amélioration des compétences locales par la formation et l'appui conseil
- A11.** Formalisation des titres de propriétés vers une reconnaissance officielle des droits fonciers coutumiers
- A12.** Maintien et/ou augmentation de la taille des unités de production
- A13.** Développement d'un nouvel axe de financement de projet via la finance carbone